# C'EST BON DE SAVOIR QUE QUELQU'UN CONNAIT TOUTES LES REPONSES.





Les professionnels de la formation sont les Yoda du monde des affaires. Ils parcourent le territoire, dispensant leur savoir à qui le souhaite. Ils ont pour habitude de dire qu'il faut apprendre de ses erreurs mais ne sont pas à l'abri d'en commettre à leur tour.

## Hiscox. Assureur spécialiste

Nous comprenons les risques spécifiques auxquels vous pouvez être confrontés dans votre activité de formation. Notre assurance responsabilité civile professionnelle a été spécialement conçue pour protéger votre entreprise si une réclamation venait à être faite à la suite de conseils que vous aviez prodigués ou si un de vos collaborateurs venait à commettre une erreur. En cas de conflits, nos équipes seront à vos côtés pour vous accompagner. Notre spécificité consiste à tout mettre en œuvre lors d'un litige pour en obtenir le règlement amiable et le désamorcer afin d'en limiter le montant.

# Valeur ajoutée pour votre activité

En tant qu'experts spécialistes des professionnels, nous savons la valeur d'un service de qualité et d'une approche simple, flexible et rapide. C'est pourquoi, quand nous vous couvrons, nous vous offrons aussi les bénéfices suivants :

- une forte culture du service, dédiée à votre tranquillité d'esprit,
- des polices d'assurance flexibles, adaptables aux besoins de votre activité et aux changements que vous jugerez nécessaires, à n'importe quel moment.
- des souscripteurs experts dotés de pouvoirs de décision importants qui leurs permettent d'être très réactifs.

# Philosophie de règlement des sinistres

Nous sommes particulièrement attentifs au processus de gestion des sinistres afin qu'il soit le plus fluide possible. Nous partons du principe que votre réclamation est juste et ne tentons pas d'interpréter le contrat en votre défaveur. Si le sinistre est dû, nous le payons. C'est notre philosophie, et notre métier.

### Avec Hiscox...

Exercez votre activité en toute sérénité, nous sommes là pour préserver vos relations commerciales.

L'assurance responsabilité civile professionnelle est l'assurance vie de votre entreprise. Le contrat Hiscox permet de vous protéger contre les conséquences des erreurs, fautes ou omissions que vous pourriez commettre dans le cadre de votre activité professionnelle et ainsi de sécuriser la pérennité de votre entreprise face à des risques majeurs.

Hiscox propose des garanties larges sans sous limites, notamment en cas de :

- défaut de conseil
- divulgation d'informations confidentielles
- atteinte à la vie privée
- perte et destruction de données
- violation des droits de propriété intellectuelle (droits d'auteur, logos, marques, images)
- retards accidentels dans la prestation

# Exemples de sinistres

- Un de nos clients a utilisé des supports de formation qui contenaient des graphiques issus d'études dont il n'avait pas acquis les droits.
   L'institut de statistique l'a attaqué pour violation de propriété intellectuelle.
   Hiscox a négocié avec l'institut l'achat rétroactif des droits pour lesdits graphiques et a ainsi évité un procès long et coûteux aux deux parties.
- La formation juridique que notre assuré a dispensée contenait des modules qui faisaient référence à des textes de loi obsolètes. Son client a entrepris des démarches administratives sur la base de la formation et a commis des erreurs qui ont été dommageables à son activité. Hiscox a payé les dommages et intérêts réclamés par le client de notre assuré pour le préjudice subi.

# Next steps?

Cette brochure est un résumé non exhaustif de notre offre d'assurance responsabilité civile professionnelle pour les métiers de la formation. Pour plus d'information et l'obtention d'un devis, contactez votre assureur-conseil.

# Nous assurons aussi:

- la responsabilité des dirigeants
- les bureaux
- le kidnapping et l'extorsion
- les collections d'entreprises
- les habitations haut de gamme
- les objets d'art et les collections
- les professionnels de l'art
- les musées et expositions
- les matériels et équipements



19 rue Louis le Grand 75002 Paris T 0810 50 20 10 F 0810 00 71 02 E hiscox.info@hiscox.fr

### www.hiscox.fr

Les sinistres sont étudiés au cas par cas et sont sujets aux conditions applicables de la police d'assurance qui y est rattachée.